



CR de la réunion du CA du mardi 03 décembre 2024

Présents : Dominique BOUVET, Agnielle MAILLARD, Bernard BOTTARI, Jackie HERIBERT, Gilbert NOLLEAU, Christian ZIMMERMANN

Présente en facetime : Nicole PINSON

Absent excusé : Jean RAHOLA

Animateur des débats, Bernard souhaite un tour de table autour de l'ambiance de la dernière A.G. et des enseignements à en tirer.

Juste pour info : 37 pouvoirs contre 27 il y a un an. 56 présents. L'effet match de foot a été réel.

C'est bien ce que vous faites le jeudi

Le son des premières vidéos était mauvais

Le C.I.S. a réalisé du travail qui a soulagé les bénévoles

Le coût de l'accueil café est trop élevé

Prévoir l'an prochain l'option « grignotage » en début de vin d'honneur

Prévoir davantage de fours salés (5 par personne)

En fait, nos bridgeurs ont un solide appétit.

Une remarque entendue pas bien plaisante : « une A.G., c'est toujours rasoir, comme une A.G. de copropriété ». No comment.

Un constat bien agréable : la reprise par l'assemblée de la chanson écrite par Agnielle et diffusée en mode karaoké bien sonorisé.

1) Approbation du PV de la réunion du CA du mardi 29 octobre 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur la trésorerie à ce jour :

Solde du compte courant : 645,09 €

Montant du livret bleu : 35300,00 €

La situation est saine.

3) Inscriptions pour le voyage à Paris :

La liste des inscriptions sera affichée et disponible le vendredi 6/12 à l'occasion du challenge Denise OGNOIS.

Principe :

Paiement à l'inscription (50 Euros pour les joueurs de bridge ; 100 Euros pour les conjoints non joueurs)

Mise en place d'une liste d'attente. Les désistements pour quelque cause que ce soit se géreront avec la liste d'attente, sans l'intervention du B.D.C. en ce qui concerne le paiement.

Les désistements de dernière semaine ne donneront lieu à aucune indemnisation

4) Élection et mise en place du bureau ou du comité de pilotage

Nous accueillons Nicole en distanciel via Facetime.

Sa petite mine ne lui retire rien de sa présence parmi nous.

Bernard expose la situation statutaire.

Nous devons mettre en place un bureau autour d'un président et en cas d'absence d'un candidat à la fonction de président, nous mettrons en place un comité de pilotage comme l'an dernier.

Aucun candidat à la fonction présidentielle ne se présente. Christian indique que statutairement il pourrait candidater, mais qu'il s'y refuse catégoriquement.

En l'absence de candidat à la fonction de président, le comité de pilotage est reconduit.

Christian accepte de rester le représentant légal du B.D.C.

Jean accepte de rester le trésorier (le remplacement du trésorier se posera dans un an si Jean ne souhaite pas renouveler son mandat d'administrateur)

Nicole accepte la mission du secrétariat associatif. Elle rédigera à l'avenir le C.R. des réunions de C.A. Elle prendra également sa place au milieu de l'équipe actuelle des blogueurs (Marie-Claude & Marc, Christian & Marie-Paule) qui rédigent les billets du jour. À chacun son style. Cela ne peut qu'enrichir le B.D.C. Elle rencontrera Marie-Paule pour la transmission de telle ou telle tâche.

Bernard qui anime les débats continuera sa mission, notamment de rappel à l'ordre quand tel ou tel méritera qu'on lui interprète la chanson : « tu parles trop, ... » qui pourrait être mise en paroles B.D.C. par Agnielle

Rappel important : chaque fin de mois, les 4 membres du comité de pilotage reçoivent les fichiers qui concernent les inscrits au club et les finances du club.

Chacun est appelé à utiliser ces fichiers dans le cadre de ses propres responsabilités au sein du B.D.C.

L'objectif de cette diffusion est de faciliter le travail des autres membres du comité de pilotage et/ou administrateurs s'il y a lieu.

5) La journée caritative du vendredi 13 décembre :

Christian : Commande Flunch à réaliser pour 50 personnes : plateaux saumon/crevettes ; plateaux viande porc/bœuf/poulet ; salades diverses. La commande sera livrée le vendredi matin

Dessert et/ou fromage sont apportés par les convives invités (48 à ce jour)

Manuel Gagneur président de l'Amicale est invité. Il n'est pas certain de participer. Penser à son accueil.

Christian : Commande Cora à réaliser : Chablis 7 bouteilles (+1 en stock) et une bouteille de crème de cassis, eau plate et gazeuse ; gougères pour apéritif. La commande sera livrée le vendredi matin.

Couvert pour 50 ou un peu plus.

Une équipe sera sur place dès 10 h. L'Atelier bridge se placera dans la salle du milieu pour faciliter la logistique d'organisation du couvert.

Apéritif dans le couloir.

Une équipe s'occupera des inscriptions au tournoi et chacun veillera à ce que la corbeille des dons soit bien proposée à tous et qu'elle reste bien sous surveillance.

L'Amicale sera rendue clean comme lors de chacune de nos manifestations.

Agnielle : 10 baguettes de pain

Les dépenses seront réglées par les responsables des commandes et remboursées par l'Amicale Jamin via Jean. Penser aux justificatifs de dépense.

Le récapitulatif des dons sera réalisé par Dominique. À cet effet un fichier nominatif des joueurs sera transmis à Dominique par Marie-Paule afin de lui faciliter son travail de décompte du total en vue de l'établissement du vrai faux chèque ou du faux vrai chèque que nous remettrons à ROSEAU le jour de la galette. Les dons sous enveloppe seront acheminés auprès de Roseau (hôpital américain) par les soins de Dominique avant la fin de l'année.

Info : les dons en espèces ne donnent pas droit à un reçu fiscal (dispositions réglementaires sur le blanchiment de l'argent)

6) Voyage proposé par Gilbert :

- Voyage à HONFLEUR et LE HAVRE : à voir si c'est possible sur une journée. Les administrateurs ont exprimé leur crainte que le nombre des inscrits ne soit pas vraiment élevé pour une journée jugée fatigante (rappel : moyenne d'âge du B.D.C. : 77 ans)
- Il est suggéré de raviver un voyage vers Amiens et les hortillonnages, plus proche et donc moins fatigant.
- Le sujet sera repris lors d'un prochain C.A.

7) Relations avec Jamin :

Christian renforce notre lien avec l'Amicale Jamin via sa contribution au bulletin trimestriel ; de même qu'en commençant une réflexion autour de la suite à écrire de l'histoire de l'Amicale Jamin. Un ouvrage a été rédigé par André Vasseur, allant de 1909 à 2005. La suite est à rédiger. Manuel est prêt à financer nos dépenses pour nos livrets pédagogiques (souci d'alléger la trésorerie de l'Amicale Jamin). Des livrets préparés par Bernard et Christian vont être transmis à l'impression. De même, un livret a été imprimé en novembre. Jean organisera la transmission des différentes factures à l'Amicale pour assurer le remboursement des sommes. Ceci est à réaliser avant la fin de l'exercice 2024 (au plus tard début janvier).
Pour information : les salles et les toilettes sont entretenues par Martine Desuage à l'exception des toilettes handicapés qui « devraient » être entretenues avec régularité par les femmes de ménage de l'école. C'est un vrai casse-tête pour le Président de l'Amicale.
Il est impératif de fermer les toilettes réservées aux handicapés tous les mardis, jeudis et vendredis en quittant l'Amicale, même si la gym reste présente.

8) Questions diverses :

Jackie demande à ce que l'on puisse faire circuler les DVD qui ont permis l'enregistrement et la diffusion des sketches. Ils sont actuellement chez Jean.

Concernant la galette de janvier, il faudra veiller à avoir frangipane et pommes

La date du prochain C.A. n'est pas arrêtée. Il faudra néanmoins nous concerter à la fois pour la date et le lieu du prochain repas festif annuel. La Joncquière a été évoquée. Nous y avons toujours passé de bons moments à l'E.S.A.T. de Jonchery sur Vesle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30